



## MICROFRESH®

**Traitement des odeurs, Prévention des colmatages.  
Nettoyage avec contrôle des odeurs.**

### - Description -

**MICROFRESH®** est une formulation liquide parfumée à base de micro-organismes non pathogènes, spécialement conçue pour dégrader les matières responsables des odeurs et des colmatages/dépôts dans les canalisations et sur les surfaces des sanitaires.

Microfresh est créé sans EDTA et avec des Tensio-actifs d'origine végétal.

Son parfum fort et sans allergène permet de masquer les odeurs instantanément et ses micro-organismes agissent durablement en supprimant les matières responsables des odeurs ou des colmatages.

### - Applications -

Traitement des problèmes d'odeur et de colmatage des canalisations et nettoyage avec contrôle des odeurs des surfaces des sanitaires dans les hôtels, restaurants maisons de retraite, hôpitaux, écoles, salles de sport...

**Ce produit peut être utilisé en complément des produits de traitement des fosses : ALPHA SEPTER®, BACTI PLUS® ou des urinoirs, canalisations et toilettes des sanitaires : URIBLOCK®, SCALE CONTROL.**

### - Avantages -

- Formulation concentrée permet un traitement biologique efficace contre les remontées d'odeurs et les engorgements.
- Suppression définitive des problèmes d'odeur et de colmatage pourvu que le produit soit appliqué régulièrement ;
- Produit naturel, totalement exempt de solvants chlorés, de produit alcalins ou acides et respectueux de l'environnement ;
- Manipulation absolument sans danger : produit ni toxique ni nocif ;
- Ne détruit pas la flore des fosses septiques, toutes eaux ;
- Renforce la flore bactérienne épuratrice du milieu naturel en aval de la zone de traitement ;
- Très bonne stabilité du produit et longue conservation ;
- Peut s'utiliser pur ou dilué

### - Mode d'emploi -

**Traitement des odeurs, prévention des colmatages des canalisations sanitaires (toilettes, lavabos, douches, siphons...)**

Pour traiter 3 siphons : diluer 1 dose\* de produit dans ½ seau d'eau. Tripler la dose en début de traitement.

Verser la solution 1 fois par semaine dans les siphons d'où proviennent les odeurs.

\*1 dose = 50 mL

**Nettoyage des surfaces sanitaires**

Diluer 10 fois dans l'eau (exemple diluer 100 mL de Microfresh dans 900 ml d'eau) et utiliser comme un nettoyage classique.

Peut aussi être utilisé dans les machines de nettoyage des moquettes avec le même dosage.

### **Application annexe**

#### **Détachage des tâches organiques sur les tapis, moquettes, textiles...**

Éliminer tout d'abord le maximum d'agent tachant.

Testez le produit sur une petite partie du textile pour vérifier la tenue de la couleur.

Pulvériser le produit pur sur la tâche puis éponger avec une éponge imbibée d'eau chaude jusqu'à ce que la tâche disparaisse.

Si cela est nécessaire, recouvrir et laisser agir le produit toute la nuit puis aspirer.

Attention : une solution diluée ne se conserve pas.

#### **- Caractéristiques -**

- Aspect : liquide
- Couleur : blanc laiteux
- Parfum : Menthe-citron
- Conservation 1 ½ ans

#### **- Conditionnement -**

Bidons de 1 L (carton de 12)

Bidons de 5 L (carton de 4)

#### **- Stockage et manipulation -**

- Conserver hors de portée des enfants
- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (si la personne est consciente)
- Etiquetage : Aucun.
- Stocker le produit dans un endroit frais et sec. Conserver à l'abri du gel et éviter les expositions prolongées à des températures supérieures à 40°C.
- Les microorganismes étant en suspension dans ce produit, un dépôt peut apparaître lorsque le produit reste au repos. Agiter avant utilisation pour permettre l'homogénéisation des microorganismes et garantir une efficacité optimale du produit.



#### **Conditions d'application particulières des produits de la gamme Actemia®**

- Les produits de désinfection et les détergents puissants sont toxiques pour les micro-organismes : appliquer les produits biologiques en dernier.
- Ne surtout pas utiliser la lance à désinfection pour appliquer les produits.
- Diluer avec de l'eau froide.
- Ne pas utiliser sur les surfaces en contact avec des produits alimentaires..
- En cas de bouchage ou d'accumulation de matière importants, remettre les installations en état à l'aide d'interventions mécaniques ou de produits chimiques avant de démarrer le traitement.
- La réussite du traitement sera directement liée au respect du dosage et à la régularité des applications.

Juin 2015

HYDRACHIM Route de saint Poix – 35370 Le Pertre – France

Tél : 33(0) 2 99 96 80 08 Fax : 33 (0) 2 99 96 82 00

[www.hydrachim.fr](http://www.hydrachim.fr)

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet.  
Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.